



Premiers résultats de la saison 2019 des campings, hôtels, AHCT Net recul de la fréquentation touristique

En Corse, avec 10 millions de nuitées, d'avril à septembre 2019, la fréquentation touristique des hébergements marchands professionnels baisse de 7 %. La saison 2019 s'établit ainsi au niveau de celle de 2016. Après une année record en 2018, la fréquentation des touristes provenant de l'étranger diminue de 8,8 %. Aucun type d'hébergement, de territoire ou de période n'est épargné par ce net fléchissement de la fréquentation.

Antoine Dosse, Insee

Durant la saison 2019, d'avril à septembre, 10 millions de nuitées sont passées dans les hébergements marchands de Corse (campings, hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme/AHCT). Par rapport à 2018, la fréquentation diminue de 750 000 nuitées, soit - 7,0 %. Cette baisse vient interrompre une progression constante de la fréquentation depuis 2015. Ainsi, elle revient à un niveau comparable à 2016.

Si la France métropolitaine présente une croissance de + 2,2 % par rapport à 2018, les résultats ne sont pas homogènes d'un territoire à l'autre. La fréquentation est ainsi dynamique dans les espaces littoraux de l'ouest et du nord, en partie grâce à des conditions météorologiques très favorables. Elle est moins importante sur le littoral méditerranéen. Après une saison record, la Corse est la seule région française à enregistrer un recul de sa fréquentation touristique (figure 1).

La clientèle provenant de l'étranger, principal soutien de la croissance l'an passé, est moins nombreuse cette saison et raccourcit ses séjours sur l'île. Ainsi, avec trois millions de nuitées, leur fréquentation baisse de 8,8 % par rapport à la saison précédente. Les nuitées des résidents français qui représentent 7 nuitées sur 10, reculent quant à elles de 6,2 % sur la même période (figure 2).

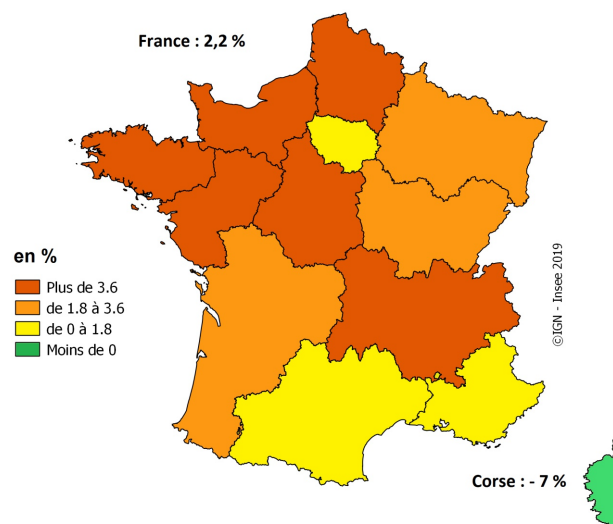
Baisse continue tout au long de la saison

La fréquentation touristique par rapport à l'année précédente ralentit tout au long de la saison.

En avant saison, d'avril à juin, la fréquentation enregistre une perte de 245 000 nuitées, soit - 8,2 % sur un an. Elle est liée au retrait conjugué des résidents français (- 8,9 %) et étrangers (- 6,4 %).

En mai, le recul de 190 000 nuitées s'explique par le calendrier défavorable par rapport à celui de l'an passé (moins de jours fériés/ponts). Seul le mois d'avril est en progression (10 000 nuitées supplémentaires) alors que juin enregistre une baisse de 65 000 nuitées.

1 Évolution des nuitées totales marchandes par région entre les saisons 2018 et 2019



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

2 Fréquentation des hébergements marchands de Corse par nationalité et évolution sur un an

	Part des résidents à l'étranger en 2019	Evolution saison 2019/saison 2018		
		Total	Résidents en France	Résidents à l'étranger
Campings	35,7	-6,9	-2,6	-13,7
Hôtels	28,0	-3,7	-2,3	-7,3
AHCT	25,0	-9,9	-12,9	0,5
Ensemble	30,2	-7,0	-6,2	-8,8
France métropolitaine	31,5	2,2	3,2	0,0

Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

Le cœur de saison fléchit également par rapport à 2018 avec 7,5 % de nuitées en moins. Les mois de juillet et août perdent 460 000 nuitées. La clientèle résidant à l'étranger est très largement en retrait sur la période (- 12,0 %) avec une baisse particulièrement marquée en juillet.

Septembre résiste un peu mieux à cette érosion de la fréquentation avec 50 000 nuitées en moins, soit - 3,0 %. Le maintien des nuitées des touristes en provenance de l'étranger en arrière saison contraste avec les autres périodes (figure 3).

Les campings et les AHCT particulièrement impactés

Campings, hôtels et AHCT subissent tous un effritement du nombre de nuitées en 2019, mais dans des proportions bien différentes.

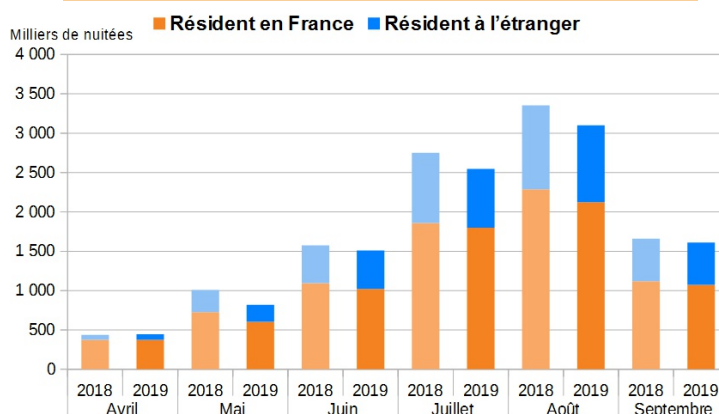
D'avril à septembre, les campings totalisent 4,2 millions de nuitées, soit 41 % des nuitées marchandes de la saison. Néanmoins, leur fréquentation baisse de 6,9 % par rapport à la saison précédente. Le repli de la clientèle provenant de l'étranger est particulièrement marqué en juillet et août avec la perte de 185 000 nuitées sur la période. Pour la première fois, le nombre de nuitées dans les emplacements équipés est sensiblement équivalent à celui des emplacements nus qui chute de 12,3 %.

Avec 2,8 millions de nuitées, les hôtels représentent 28 % de la fréquentation des hébergements touristiques insulaires. Après deux années de forte augmentation, leur fréquentation décline de 3,7 %. Ce recul n'exempte aucun mois de la saison et touche aussi bien les touristes d'origine française qu'étrangère.

Durant la saison 2019, 3,1 millions de nuitées sont passées dans les AHCT. Leur fréquentation diminue pour la deuxième année consécutive (- 9,9 %). Parmi eux, les résidences de tourisme enregistrent un repli important tandis que les villages de vacances sont peu impactés.

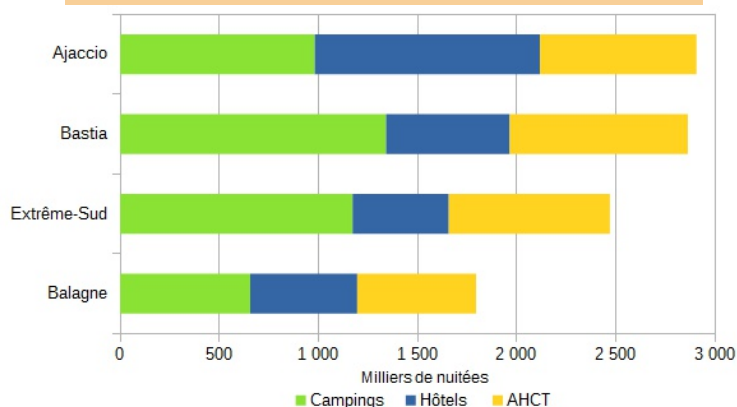
Le recul de la fréquentation se retrouve sur l'ensemble du territoire insulaire. Le bassin touristique de Bastia résiste le mieux avec une baisse de 5,1 % d'avril à septembre. La région ajaccienne subit une diminution plus importante (6,5 %). L'Extrême Sud, qui représente 25 % des nuitées, voit également sa fréquentation fléchir (- 7,0 %). Après une belle saison 2018, le bassin Balanin, en retrait de 10,3 %, revient à son niveau de nuitées de 2017. À l'exception des hôtels bastiais, tous les types d'hébergements de l'ensemble des bassins touristiques connaissent une baisse plus ou moins marquée de leur fréquentation (figure 4).

3 Fréquentation mensuelle des hébergements marchands de Corse selon la clientèle



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

4 Répartition de la fréquentation par bassin touristique et type d'hébergement durant la saison 2019



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique (résultats provisoires)

Définitions

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre.

Un **touriste** est un visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients.

Sources

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Depuis juillet 2011, un partenariat entre l'Insee Corse et l'Agence du tourisme de la Corse (ATC) permet de réaliser une extension régionale des enquêtes nationales de fréquentation dans les hôtels.

Méthodologie

Les données utilisées dans cette publication sont encore provisoires pour les hôtels et AHCT.

À partir du 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées, au niveau national et régional, au moyen d'une nouvelle méthode de redressement. Afin de tenir compte des spécificités régionales, cette méthode a été adaptée en Corse. Les données présentées dans cette publication peuvent donc différer des séries longues mises en ligne sur Insee.fr.

Fin 2018, une importante opération de mise à jour du parc des AHCT a été effectuée, avec pour conséquence une forte augmentation du nombre d'établissements par rapport à l'année précédente. Pour approcher plus justement les évolutions entre 2018 et 2019, une analyse à champ constant a donc été effectuée.

Pour en savoir plus :

- « Saison touristique d'été 2019 - Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente »
Jean-Claude Gidrol (pôle Tourisme - Insee)
Insee Focus n° 171, 2019

Insee Corse
Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cex 9

Directrice de publication
Véronique Daudin

Rédactrice en chef
Angela Tirroni

Rédactrice en chef adjointe
Claude Thomas

ISSN : 2268-1493

© Insee 2019

